

INTRODUCTION

L'évaluation est aujourd'hui une pratique sociale incontournable. Dans sa forme la plus habituelle et sans doute la plus médiatisée, elle conduit à porter un jugement de valeur sur les performances des individus ou des groupes sociaux dans le but d'établir un palmarès et, au-delà, de repérer l'élite. Mais l'évaluation est bien plus que cela. Outil de recueil d'informations et de prise de décision, elle contribue à réduire la complexité d'une situation afin de mieux la comprendre et de mieux agir. Tout autant démarche de diagnostic ou de prospective, elle permet en effet de mesurer le chemin parcouru, de comparer les résultats réels et attendus, de réajuster les actions et d'anticiper sur l'avenir. L'évaluation est donc au service de la régulation de l'action et, plus largement, elle peut être un moyen favorisant une meilleure adaptation des individus ou des groupes sociaux à leur environnement.

En éducation, les pratiques évaluatives centrées sur l'évaluation des compétences des élèves connaissent un développement spectaculaire depuis ces dernières années. De nombreux outils d'évaluation permettent ainsi, outre de certifier les élèves et de contrôler ce qu'ils savent au regard des programmes d'enseignement, de mieux comprendre ce qui fait obstacle à leurs apprentissages en vue d'améliorer les pratiques pédagogiques et le fonctionnement des systèmes éducatifs dans leur ensemble. De même, les psychologues participent pleinement au processus éducatif dans le cadre d'une démarche évaluative visant l'orientation des élèves en difficulté et la régulation de leurs apprentissages, les outils diagnostics utilisés permettant alors de définir leurs besoins spécifiques et d'élaborer des projets de prise en charge adaptés.

Cette « inflation évaluative » n'est cependant pas le fait du hasard. Elle est certes dépendante des avancées de la recherche scientifique en éducation, les cadres théoriques issus de ces travaux constituant les référentiels à partir desquels peuvent être conçus et validés différents outils d'évaluation. Mais, plus fondamentalement, elle dépend surtout d'enjeux éducatifs qui font qu'aujourd'hui les systèmes d'éducation ont besoin de

se doter d'instruments capables de les aider à évaluer les objectifs qu'ils se sont fixés et de mettre en œuvre les mesures les plus à même de les atteindre. L'importance qu'accorde l'école à l'évaluation des compétences scolaires est-elle ainsi directement liée au fait que l'amélioration de la formation des élèves, la réduction de l'échec scolaire et, plus généralement, la formation d'individus capables de s'adapter aux évolutions de la société sont des objectifs éducatifs prioritaires. Ces objectifs sont par ailleurs eux-mêmes dépendants d'un contexte social et économique et d'un ensemble de valeurs qui ont pour effet d'obliger les systèmes scolaires à devoir améliorer tout autant leur efficacité que la qualité de leur offre éducative.

Les mutations sociales et économiques qui se profilent et les nouveaux défis et enjeux éducatifs qui se dessinent pour construire la société du futur conduisent à s'interroger sur les compétences dont les hommes de demain doivent disposer pour participer pleinement à la vie sociale, développer leur créativité et leur bien-être. L'objectif de cet ouvrage est précisément de contribuer à alimenter cette réflexion. Considérant que le rôle et les objectifs de l'éducation et des systèmes éducatifs déterminent, tant en éducation qu'en psychologie, des finalités et des formes spécifiques d'évaluation, nous nous proposons, d'une part, de rendre compte de l'évolution des objectifs éducatifs et des conceptions de l'évaluation des compétences scolaires qui ont été privilégiées du début du xx^e siècle à nos jours et de montrer en quoi les transformations économiques et sociales, les changements des valeurs éducatives et des modèles théoriques de référence en sciences humaines et en psychologie en particulier y ont contribué. D'autre part, ce détour historique définit le cadre général à partir duquel sont mis en perspective les principaux enjeux éducatifs qui se posent pour la construction de la société de demain et les nouvelles compétences que les individus doivent acquérir pour s'y adapter.

Six chapitres composent cette synthèse. Le premier traite de l'évaluation en éducation dans sa fonction de sélection ou de classement des élèves. Celle-ci apparaît durant la première moitié du xx^e siècle dans un contexte où les objectifs éducatifs sont d'alphabétiser massivement tout en maintenant les hiérarchies sociales existantes. Il en résulte qu'en éducation, les pratiques évaluatives obéissent à une logique normative visant essentiellement à contrôler les savoirs enseignés, à récompenser ou à punir, à susciter l'émulation et à certifier. En psychologie, les premières mesures de l'intelligence relèvent de cette même logique normative en vue de sélectionner les élèves incapables de suivre une scolarité normale.

Le chapitre II s'attache à présenter une seconde fonction évaluative destinée à différencier les performances des élèves et à les prendre en charge, en cas d'échec scolaire. Cette nouvelle perspective émerge, notamment en France, durant les Trente Glorieuses, période de grande expansion économique, technologique, démographique et culturelle. La scolarisation de masse et l'allongement de la scolarité obligatoire que le système éducatif impose pour élever le niveau de formation de l'ensemble de la population et faire face à ces nouveaux enjeux économiques révèlent l'échec scolaire dont l'école est rendue responsable. Les systèmes éducatifs commencent alors à s'interroger sur leur propre efficacité et consécutivement à développer les premières évaluations internationales. L'avènement de la psychologie scolaire et des recherches visant à déterminer les aptitudes que l'écolier doit acquérir pour apprendre à l'école, conduit à élaborer de nouveaux outils d'évaluation dans le but de mieux appréhender la diversité des échecs scolaires et de les prendre en charge.

Une troisième fonction évaluative centrée sur la compréhension des processus d'apprentissage est présentée dans le chapitre III. Elle se développe à la suite des mouvements mondiaux de protestation de la fin des années 1960 et dans le contexte des crises économiques successives des années 1970. Les craintes pour l'avenir qui en résultent génèrent en effet une crise profonde de l'école qui se traduit par une remise en cause des pratiques traditionnelles d'évaluation jugées injustes et responsables de l'échec scolaire. En éducation, l'évaluation formative et la différenciation pédagogique apparaissent alors les démarches les plus à même de favoriser l'acquisition des compétences scolaires et, au-delà, de rendre l'école plus équitable. Par ailleurs, de nouvelles enquêtes internationales et des outils nationaux d'évaluation sont élaborés afin d'identifier les facteurs expliquant les parcours des élèves et leurs difficultés d'apprentissage. Parallèlement, la psychologie cognitive du traitement de l'information devient, dans les pays anglo-saxons tout au moins, le cadre théorique de référence générant de nouvelles conceptions de l'intelligence et de son évaluation et les premiers travaux étudiant les processus impliqués dans l'apprentissage normal et troublé de la lecture.

Les deux chapitres suivants abordent l'évaluation dans sa fonction de diagnostic et d'aide aux apprentissages. Cette perspective qui est celle que nous connaissons aujourd'hui se développe à grande échelle à partir des années 1990 dans le contexte de la mondialisation et de la rapidité des changements sociaux et culturels qui s'opèrent durant cette période. En éducation (chapitre IV), la compétition économique interna-

tionale et le développement de l'individualisme imposent plus que jamais aux systèmes éducatifs d'être performants et équitables tout en maîtrisant leurs dépenses. Les instruments nationaux d'évaluation se multiplient et se diversifient à tous les niveaux des systèmes éducatifs pour déterminer des leviers d'actions possibles et en mesurer les effets. Les évaluations internationales, peu utilisées dans les périodes précédentes, deviennent des outils incontournables d'harmonisation et de pilotage des politiques éducatives. En psychologie (chapitre v), la centration des politiques éducatives sur la prévention des troubles des apprentissages et les apports considérables des recherches en psychologie cognitive tant sur l'apprentissage normal que sur les troubles spécifiques des apprentissages contribuent à accroître le nombre et la diversité des instruments d'évaluation au service des apprentissages scolaires. Utilisables de l'âge préscolaire au collège par différents professionnels dans une perspective de repérage, de dépistage ou de diagnostic des difficultés, divers outils permettent aujourd'hui d'analyser finement les processus ou les stratégies de traitement de l'information, d'élaborer des hypothèses explicatives et de construire des programmes d'aides aux apprentissages.

Après une synthèse retraçant l'évolution de ces différentes conceptions de l'évaluation, le chapitre vi s'attache à montrer que les systèmes éducatifs doivent former des individus plus adaptables aux mutations sociales, eu égard aux nouveaux défis qui se dessinent pour la société du xxi^e siècle. De fait, bien que l'acquisition des savoir-faire fondamentaux (lire, écrire compter, par exemple) reste tout à fait nécessaire, d'autres compétences doivent être prises en compte pour former des individus plus autonomes, plus confiants dans leurs possibilités d'apprentissage et plus à même d'apprendre à apprendre tout au long de la vie. Dans cette perspective, il s'avère nécessaire de développer de nouvelles recherches en psychologie du développement et de l'éducation susceptibles d'aider à concevoir de nouveaux outils ou de nouvelles formes d'évaluation qui, intégrés aux dispositifs d'évaluation actuels, permettraient de diversifier les aides aux apprentissages en réponse aux besoins des enfants.